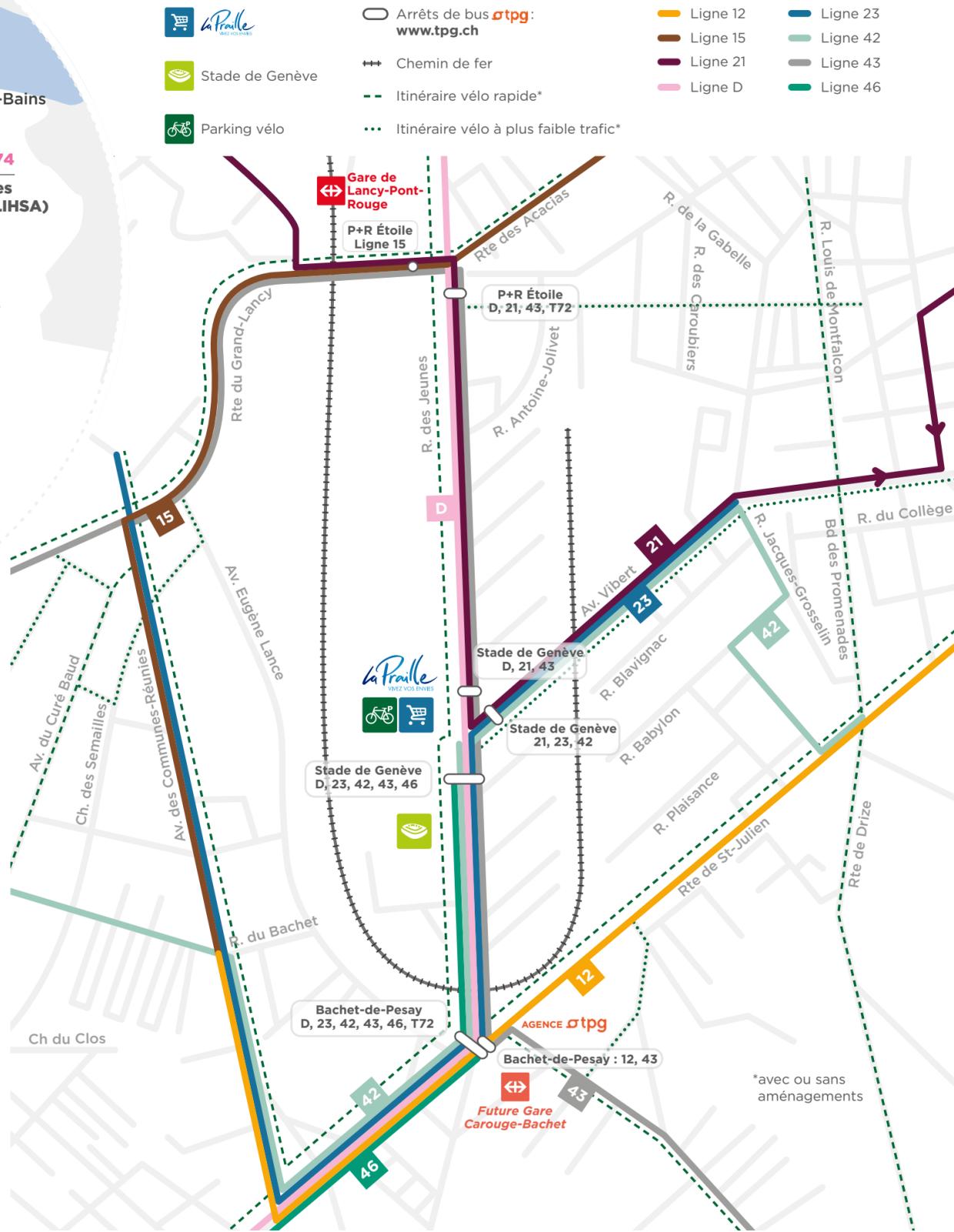
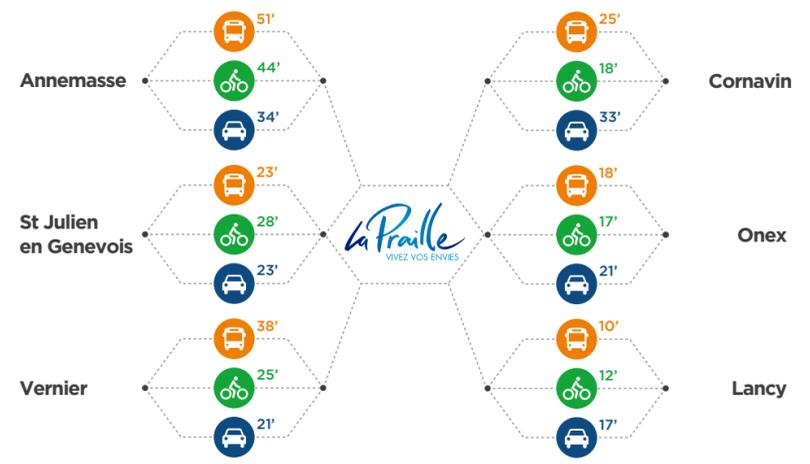


TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR ACCÉDER À LA PRAILLE !



COMPARATIFS DE TEMPS DE PARCOURS SELON ITINÉRAIRES



TRANSPORTS PUBLICS : FRÉQUENCES ET PARCOURS

NOUVEAU ! L'ensemble des arrêts de bus et trolleybus devient sur demande



*FRÉQUENCE DE PASSAGE AUX HEURES DE POINTES : 7H À 9H ET 16H À 18H

Optez pour une nouvelle mobilité

ÉDITION 2018

la Praille VEZ VOS ENJES

ate Pour une mobilité d'avenir

REPUBLIQUE DE GENÈVE

UN DÉPLIANT POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS CHOIX DE MOBILITÉ !

Retrouvez toutes ces informations sur la carte interactive de mobilitelapraille.ch

CENTRALE MOBILITÉ

Du lundi au vendredi, de 7h à 19h.

(+ 41) 800 25 26 27 (appel gratuit)

info@centralemobilite.ch

centralemobilite.ch

mobilitelapraille.ch

OPTEZ POUR UNE NOUVELLE MOBILITÉ !

centrale mobilité

(+ 41) 800 25 26 27

0800 25 26 27

APPELS GRATUITS

mobilitelapraille.ch

la Praille VEZ VOS ENJES

ate Pour une mobilité d'avenir

REPUBLIQUE DE GENÈVE

NOUVEAUTÉ LÉMAN EXPRESS

Cadence au 1/4 d'heure entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge prévue en juin 2018 aux heures de pointe. Dès fin 2018, la cadence au quart d'heure sera étendue à toute la journée.



